

N^o 16
 Guilment
 Juliette Hortense
 Enfant légitime

L'an mil huit cent cinquante un, le huitième jour du mois de janvier, à neuf heures du matin, par devant nous Louis Joseph Obert, Maire officier de l'état civil de la Commune de Mézennes, Canton et arrondissement de Saint Omer, Département du Nord de Calais, a comparu Félix Joseph Guilment, âgé de vingt huit ans, ouvrier papetier, demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui en son domicile à Mézennes de Dame Florentine Foulon, âgée de vingt huit ans son épouse, auquel enfant il a été donné les Prénoms de Juliette Hortense. Les dites présentation et déclaration ont été faites en présence de Bernard Joseph Foulon, âgé de cinquante neuf ans manouvrier, et de Louis Joseph Wintebert, âgé de cinquante cinq ans, Institutur, tous deux domiciliés en cette Commune, et à la seconde témoin signé avec nous le présent acte, le comparant et le premier témoin ont déclaré ne savoir signer de ce interpellé, après lecture faite.

L. J. Wintebert
 (Signature)